



Les  
Producteurs  
de lait  
du Québec

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*AGA des Producteurs de lait du Québec*

## **Les producteurs de lait du Québec sont toujours en attente de compensations pour les pertes liées à l'ACEUM entré en vigueur en juillet dernier**

**Saint-Hyacinthe, le 14 avril 2021** – À l'occasion de l'assemblée générale annuelle (AGA), qui s'est tenue de manière virtuelle cette année, le président des Producteurs de lait du Québec (PLQ), Daniel Gobeil, a rappelé que malgré les nombreux engagements du gouvernement, les producteurs étaient toujours en attente d'une annonce concernant les compensations pour les pertes de marchés liées à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) : « **En plus des concessions de marchés qui affectent notre niveau de production à la ferme et nos revenus, le plafond de 35 000 tonnes pour les exportations de concentrés de protéine de lait et de poudre de lait écrémé nous pose un sérieux défi !** ».

Afin de répondre à cette exigence négociée par le Canada, la filière laitière travaille à réduire les quantités de solides non gras produites à la ferme, à augmenter la capacité de transformation et à développer de nouveaux débouchés. « **Cela nécessitera d'importants investissements. Nous aurons besoin d'un appui du gouvernement** », a mentionné Daniel Gobeil.

Il a précisé que les producteurs ont été satisfaits de l'annonce des compensations pour l'Accord économique et commercial global (AECG) et le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) l'automne dernier, mais que toutes les brèches dans notre modèle de gestion de l'offre doivent être compensées. M. Gobeil a réitéré à Ottawa l'offre de collaboration des PLQ afin de régler cet enjeu le plus rapidement possible.

Le président a également demandé l'appui de tous les partis politiques pour que plus aucune concession ne soit faite dans les futures négociations commerciales. « **Chaque fois que le gouvernement canadien concède un accès aux marchés laitiers, un plus grand nombre de produits laitiers canadiens sont remplacés par des produits étrangers sur les tablettes de nos magasins. Ce sont nos fermes qui sont mises en péril par ce genre de décisions. Ça impacte nos familles de producteurs, les personnes qui gagnent leurs vies grâce au secteur laitier et nos collectivités rurales. Nous devons mettre fin à cette érosion si nous voulons que l'industrie laitière canadienne conserve sa vigueur et son dynamisme. Nous avons assez donné.** »

M. Gobeil ajoute que les concessions assorties de promesses d'indemnisation ne sont pas un modèle pour les négociations commerciales. « **D'autres accords commerciaux seront certainement négociés dans les prochaines années. Il est important de conserver notre système de gestion de l'offre et nos marchés sans brèches additionnelles** », a-t-il ajouté. Le Canada a d'ailleurs démontré qu'il en était capable en concluant, à la fin novembre, un accord commercial transitoire avec le Royaume-Uni sans sacrifier aucune part de marché supplémentaire.

En mars, la Chambre des communes s'est prononcée en faveur de l'étude en comité du projet de loi C-216 qui vise à empêcher les brèches dans la gestion de l'offre dans les prochaines négociations d'ententes commerciales : « **Même s'il demeure à être adopté en troisième lecture, c'est un moment très important dans la défense de notre système !** », a déclaré M. Gobeil. Il a également souligné l'appui renouvelé de l'Assemblée nationale du Québec, qui a adopté une motion demandant au gouvernement du Canada de protéger intégralement le modèle de gestion de l'offre dans le cadre des accords internationaux à venir. « **Le gouvernement s'est engagé à ne plus faire de concessions sur les produits laitiers; ce doit être la norme à l'avenir** », a soutenu M. Gobeil.

### **À propos des Producteurs de lait du Québec**

Les Producteurs de lait du Québec, affiliés à l'UPA, représentent les 4 732 fermes laitières qui livrent quelque 3,36 milliards de litres de lait, dont la vente totalise des recettes à la ferme de 2,75 milliards de dollars. Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à l'adresse [www.lait.org](http://www.lait.org) ou suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).

- 30 -

François Dumontier  
Directeur – Communications, affaires publiques et vie syndicale  
Les Producteurs de lait du Québec  
514 713-0530  
[fdumontier@lait.qc.ca](mailto:fdumontier@lait.qc.ca)